

ZLECAf

Modalités de libéralisation tarifaire et l'e-tariff Book



**African Continental
Free Trade Area (AfCFTA)**

“Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est une réussite.”

— Henry Ford

SOMMAIRE

PREPARATION DE L'OFFRE TARIFAIRE TUNISIENNE:

- Rappel des modalités
- Rappel de la Méthodologie et Partenaires
- Phases de préparation de l'Offre
- Offre tarifaire de la Tunisie

e-Tariff Book de la ZLECAf

- Qu'est-ce que l'e-tariff Book de la ZLECAf ?
- Pourquoi une plateforme numérique comme l'e-Tariff Book est-elle nécessaire ?
- Comment cet outil aide-t-il les opérateurs économiques?



PREPARATION DE L'OFFRE TARIFAIRE TUNISIENNE



RAPPEL DES MODALITÉS

- Les modalités de libéralisation tarifaire ont été adoptées avec un niveau d'ambition de 90% des lignes tarifaires devant être libéralisées sur une période de 5 à 10 ans en fonction des catégories spécifiées (PMA ou Non-PMA).
- Un groupe de 7 pays a demandé une période de transition plus longue de 15 ans.
- La désignation des produits sensibles et la liste d'exclusion devrait se faire sur la base des critères suivants: sécurité alimentaire, sécurité nationale, recettes fiscales, industrialisation...



Fixation des trois listes:

1. **Liste A** (produits non sensibles): 90% des lignes tarifaires
2. **Liste B** (produits sensibles): 7% des lignes tarifaires (possibilité de profiter de 5 ans de grâce)
3. **Liste C** (produits exclus): 3% des lignes tarifaires sans dépasser 10% des importations provenant de l'Afrique

Remarque:

- Moyenne des importations sur la période de référence choisie (2015-2017)
- Version utilisée du Système Harmonisé: SH2017



RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE ET PARTENAIRES

1

MIEM:
Produits
industriels

2

MARHP:
Produits agricoles



3

MTA:
Produits de l'Artisanat

4

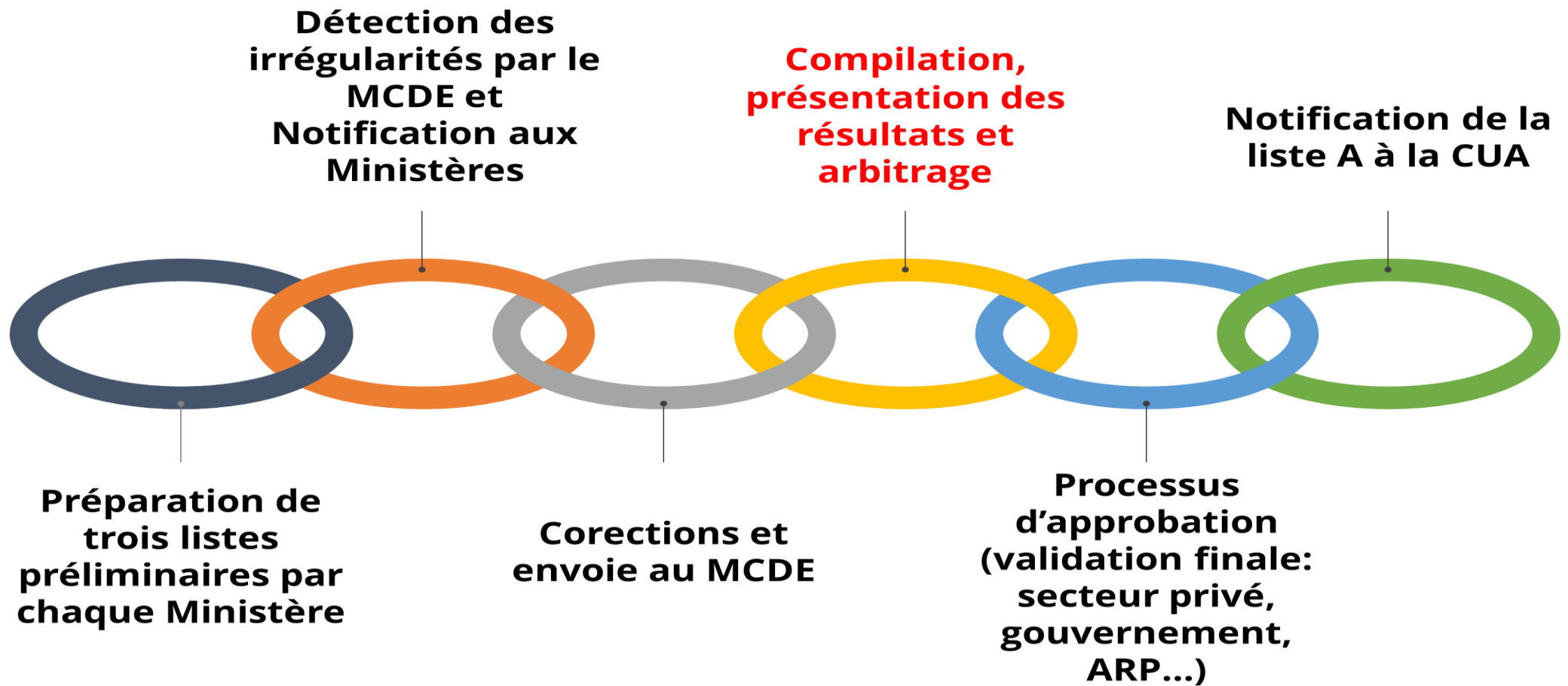
**Direction Générale
des Douanes**

5

**Secteur Privé: Patronats;
GIP...**



PHASES DE PRÉPARATION DE L'OFFRE



OFFRE TARIFAIRE DE LA TUNISIE

Catégorie	% de lignes prévues par la ZLECAF pour chaque catégorie	NB de lignes prévues par la ZLECAF pour chaque catégorie	Volume (MDT) et pourcentage des importations
A	90%	10510	
B	07%	817	
C	03%	349	298, 976 9,74%



EN RÉSUMÉ

	Non -PMA	PMA	Timeframe Non-PMA	Timeframe PMA (SDT)
Niveau d'ambition	90%	90%	5 années	10 années
Produits sensibles	<ul style="list-style-type: none"> • 7% • Sous réserve de notification et de négociations • Méthode de négociation: demande et offre 	<ul style="list-style-type: none"> • 7% • Sous réserve de négociations • Méthode de négociation: demande et offre 	10 années	13 années
Liste d'exclusion	<ul style="list-style-type: none"> • 3% • Révision après 5 ans ; sujet à négociation • Soumis à clause anti-concentration (>10% de la valeur des importations) 	<ul style="list-style-type: none"> • 3% • Révision après 5 ans ; sujet à négociation • Soumis à clause anti-concentration (>10% de la valeur des importations) 		

Link : https://www.douane.gov.tn/wp-content/uploads/2023/04/016_2023-1.pdf





e-Tariff Book de la ZLECAf

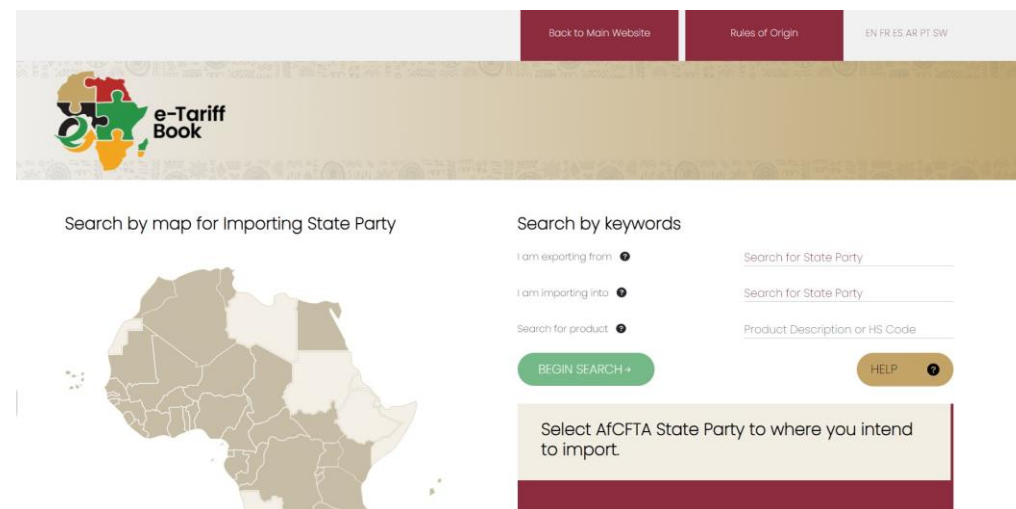


QU'EST-CE QUE L'E-TARIFF BOOK DE LA ZLECAF ?

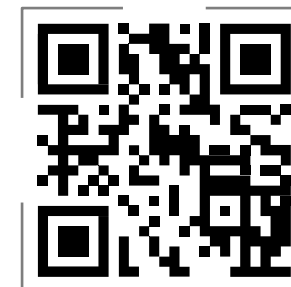
Le E-tariff Book est un outil conçu par le Secrétariat de ZLECAf dans le but de promouvoir le commerce intra-africain. Il digitalise les informations tarifaires pour simplifier leur accès et soutenir les entreprises dans leurs échanges commerciaux.

E-tariff Book

Link: <https://etariff.au-afcfta.org/>



The screenshot shows the E-Tariff Book website interface. At the top, there is a navigation bar with links for "Back to Main Website", "Rules of Origin", and language options "EN FR ES AR PT SW". Below the navigation bar is the "e-Tariff Book" logo, which features a stylized map of Africa. The main content area is divided into two sections: "Search by map for Importing State Party" and "Search by keywords". The "Search by map" section includes a map of Africa with country borders. The "Search by keywords" section has three input fields: "I am exporting from", "I am importing into", and "Search for product". There are also two search buttons: "BEGIN SEARCH" and "HELP". Below the search fields, there is a section titled "Select AfCFTA State Party to where you intend to import."



POURQUOI UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE COMME L'E-TARIFF BOOK EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Objectifs principaux :

- Faciliter le commerce en rendant les informations tarifaires transparentes et accessibles.
- Soutenir les États membres et leurs opérateurs économiques dans l'exploitation des opportunités commerciales.

Précisions juridiques :

- Les taux affichés dans l'e-Tariff Book sont à titre indicatif.
- Les taux légalement applicables restent ceux publiés par les États membres dans leur législation nationale.
- Toute décision commerciale doit être confirmée avec les administrations douanières.



COMMENT CET OUTIL AIDE-T-IL LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES?

1. **Transparence des informations tarifaires:**

L'outil fournit un accès clair et rapide aux taux tarifaires appliqués entre les États membres de la ZLECAf, permettant aux opérateurs d'anticiper les coûts d'importation et d'exportation.

2. **Simplification des décisions commerciales:**

Grâce à la recherche par codes HS ou mots-clés, les entreprises peuvent identifier facilement les tarifs applicables à leurs produits et prendre des décisions éclairées

3. **Comparaison des opportunités commerciales:**

Les opérateurs peuvent comparer les concessions tarifaires de plusieurs pays pour un même produit, ce qui leur permet de choisir les partenaires commerciaux les plus avantageux.



4. Optimisation des chaînes d'approvisionnement:

En utilisant les informations sur les règles d'origine, les entreprises s'assurent que leurs produits répondent aux critères pour bénéficier des préférences tarifaires.

5. Gain de temps et efficacité:

L'accès en ligne et les fonctionnalités de téléchargement (PDF) permettent aux opérateurs d'obtenir rapidement les données nécessaires sans dépendre d'intermédiaires.



CONCLUSION

L' e-Tariff Book est une solution numérique innovante pour faciliter le commerce intra-africain, réduire les barrières tarifaires et augmenter l'efficacité du commerce sur le continent. Il combine transparence, accessibilité et flexibilité, offrant un outil stratégique pour les opérateurs économiques et les décideurs politiques.





Recherche de l'État partie importateur sur la carte



- États parties où les listes de concessions tarifaires ont été soumises et vérifiées
- États parties où les listes de concessions tarifaires n'ont pas encore été soumises ou vérifiées

Recherche par mots-clés

J'exporte depuis

Rechercher un État partie

J'importe vers

Rechercher un État partie

Rechercher un produit

Description du produit ou code SH

LANCER LA RECHERCHE →

Aide ?

Sélectionnez l'État partie de la ZLECAF dans lequel vous souhaitez importer.





Critères de recherche

[MODIFIER LA RECHERCHE](#)

[TUNISIA](#) [GHANA](#) [ECOWAS](#) [2002](#)
[FRENCH](#) [CATÉGORIE ALL](#)
[DURÉE DE L'ÉCHELONNEMENT DE LA BAISSE ALL](#)
[VOIR ANNÉE ALL](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)
[COMPARER LA SÉLECTION](#)
[TÉLÉCHARGER EN PDF](#)

Le Ghana fait partie de l'union douanière de la CEDEAO. La CEDEAO a soumis son offre tarifaire, laquelle a été adoptée et incluse dans la Directive ministérielle relative au calendrier provisoire des concessions tarifaires du 26 octobre 2021.

HS / Code National	La description	ZLECAf Catégorie	MFN Délai Taux	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
20.02	Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique.												Rules Of Origin	
2002.10	- Tomates, entières ou en morceaux												Rules Of Origin	
<input type="checkbox"/> 2002.10.00.00	- Tomates, entières ou en morceaux		35											
2002.90	- Autres												Rules Of Origin	
2002.90.1	-- Concentrés de tomates non conditionnés pour la vente au détail :												Rules Of Origin	
<input type="checkbox"/> 2002.90.11.00	--- Triples concentrés		10											
<input type="checkbox"/> 2002.90.19.00	--- Autres	A	10	10	9.0	8.0	7.0	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0	1.0	0.0
<input type="checkbox"/> 2002.90.20.00	-- Concentrés de tomates conditionnés pour la vente au détail		35											
<input type="checkbox"/> 2002.90.90.00	-- Autres		35											



Critères de recherche

MODIFIER LA RECHERCHE

TUNISIA	GHANA	ECOWAS	2002
FRENCH	CATEGORIE ALL		
DUREE DE L'ECHELONNEMENT DE LA BAISSE ALL			
VOIR ANNEE ALL			

RETOUR A L'ACCUEIL

COMPARER LA SELECTION

TÉLÉCHARGER EN PDF

Le Ghana fait partie de l'union douanière de la CEDEAO. La CEDEAO a soumis son offre tarifaire, laquelle a été adoptée et incluse dans la Directive ministérielle relative au calendrier provisoire des concessions tarifaires du 26 octobre 2021.

J'exporte depuis

TUNISIA

J'importe vers

GHANA

Rechercher un produit

2002

Langue

French

Catégorie

All

Durée de l'échelonnement de la baisse

All

Voir année

All

Rechercher

HS / Code National	La description	ZLECAF Catégorie	MFN Délai Taux	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
20.02	Tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique.												Rules Of Origin	
2002.10	- Tomates, entières ou en morceaux												Rules Of Origin	
<input type="checkbox"/> 2002.10.00.00	- Tomates, entières ou en morceaux		35											
2002.90	- Autres												Rules Of Origin	
2002.90.1	-- Concentrés de tomates non conditionnés pour la vente au détail :												Rules Of Origin	
<input type="checkbox"/> 2002.90.11.00	--- Triples concentrés		10											
<input type="checkbox"/> 2002.90.19.00	--- Autres	A	10	10	9.0	8.0	7.0	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0	1.0	0.0
<input type="checkbox"/> 2002.90.20.00	-- Concentrés de tomates conditionnés pour la vente au détail		35											
<input type="checkbox"/> 2002.90.90.00	-- Autres		35											





Critères de recherche

[MODIFIER LA RECHERCHE](#)

[TUNISIA](#) [GHANA](#) [ECOWAS](#) [1509](#)
[FRENCH](#) [CATÉGORIE ALL](#)
[DURÉE DE L'ÉCHELONNEMENT DE LA BAISSE ALL](#)
[VOIR ANNÉE ALL](#)

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)
[COMPARER LA SÉLECTION](#)
[TÉLÉCHARGER EN PDF](#)

Le Ghana fait partie de l'union douanière de la CEDEAO. La CEDEAO a soumis son offre tarifaire, laquelle a été adoptée et incluse dans la Directive ministérielle relative au calendrier provisoire des concessions tarifaires du 26 octobre 2021.

HS / Code National	La description	ZLECAF Catégorie	Délat	MFN Taux	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
15.09	Huile d'olive et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.													
1509.10	- Vierges													
<input type="checkbox"/> 1509.10.10.00	-- Conditionnées pour la vente au détail en emballages immédiats d'un contenu net inférieur ou égal à 5 litres	A	10	10	9.0	8.0	7.0	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0	1.0	0.0
<input type="checkbox"/> 1509.10.90.00	-- Autres	A	10	10	9.0	8.0	7.0	6.0	5.0	4.0	3.0	2.0	1.0	0.0
1509.90	- Autres													
<input type="checkbox"/> 1509.90.10.00	-- Conditionnées pour la vente au détail en emballages immédiats d'un contenu net inférieur ou égal à 5 litres				20									
<input type="checkbox"/> 1509.90.90.00	-- Autres				20									



Comparaison des concessions tarifaires

[RETOUR À L'ACCUEIL](#)
[RETOUR À LA RECHERCHE](#)
[TÉLÉCHARGER EN PDF](#)
[GHANA](#)
[1509.10.10.00](#)

HS / Code National	La description	ZLECAF Catégorie	Délai	MFN Taux	Programme	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
15.09	Huile d'olive et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.																		Rules Of Origin
Egypte 1509.10	- Virgin :																		Rules Of Origin
Egypte 1509.10	- Virgin :																		Rules Of Origin
Tunisie 150910	- Vierges :																		Rules Of Origin
Tunisie 150910	- Vierges :																		Rules Of Origin
Angola 15091000		A	10	1000.00%	1	900.00%	800.00%	700.00%	600.00%	500.00%	400.00%	300.00%	200.00%	100.00%	0.00%				
République Démocratique du Congo 1509.10.00	Huile d'olive vierge	A	10	20	1	18.0	16.0	14.0	12.0	10.0	8.0	6.0	4.0	2.0	0.0				
Communauté économique des États de l'Afrique Centrale 1509.10.00	- Vierges	B	13	30	1	30	30	30	30	30	26.3	22.5	18.8	15.0	11.3	7.5	3.8	0	
15091000	- Virgin	A	10	25	1	22.5	20	17.5	15	12.5	10	7.5	5	2.5	0				
Maurice 1509.10.00	- Virgin	A	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Malawi 15091000	VIRGIN OLIVE OIL	A	10	10.0	1	5	5	5	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	
les Seychelles 1509.10.00	Olive oil and its fractions, whether or not refined, but not chemically modified Virgin	A		0	1														
Zambie 15091000	Virgin olive oil	A	10	25	1	22.5	20	17.5	15	12.5	10	7.5	5	2.5	0				



LES LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

Les leçons pratiques :

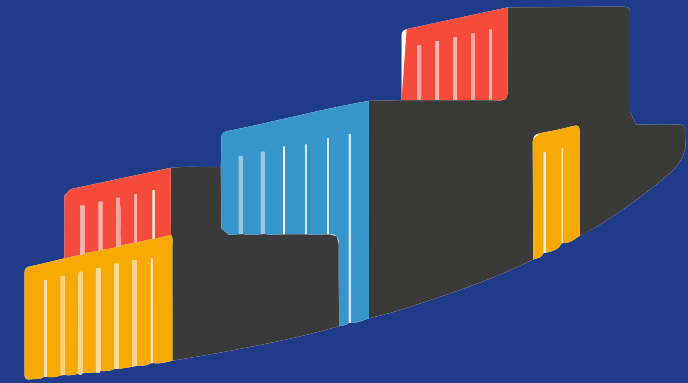
Pour exporter avec le régime préférentiel dans le cadre de la ZLECAf, l'opérateur tunisien doit :

- Consulter le E_tarifs Book pour les listes de concessions tarifaires
- Identifier la marchandise qui respecte la règle d'origine
- Coordonner avec l'importateur
- Se diriger vers les chambres de commerce pour obtenir le certificat d'origine : généralement entre 24 et 48 h max
- Identifier le moyen de transport avec le minimum de transbordement.

Pour cette année d'« Accélération de la mise en oeuvre de la ZLECAf », le Secrétariat de la ZLECAf s'est lancé dans l'expansion de l'initiative dans sa deuxième phase. En fait, la préparation en cours de la 2^{ème} phase de l'initiative du commerce guidé de la ZLECAf a suscité l'intérêt de 29 nouveaux États parties.



Merci de votre attention!



CMD Arbi LAFFET
Chargé de la sous-direction Loi des Finances.
Direction du Tarif
Mail: arbi,laffet@douane.gov.tn
laffet_arbi@yahoo.fr